

# Permis : pourquoi ça coince

**Voitures** | Les Gardois n'ayant pas le permis B du premier coup doivent attendre près de trois mois pour le repasser. Et dépenser bien plus. La réforme annoncée va-t-elle changer les choses ?

Les inspecteurs qui font passer les permis de conduire (auto, moto, poids lourd...) dans le département étaient en grève le 25 juin dernier et ont annoncé qu'ils se remettront en grève en septembre, cette fois illimitée, à l'appel du syndicat majoritaire Snica-FO. Ils demandent le retrait de la réforme qu'a présentée, le 13 juin, le ministre de l'Intérieur. Elle a pour objectif de réduire les délais excessifs de passage du permis, source de surcoût important pour les candidats, prévoit que les inspecteurs consacreront 60 % de leur temps (au lieu de 40 %) à l'examen du permis B, ce qui permettra, annonce le ministre, de créer en France 145 000 places d'examen de plus. Auxquelles s'ajouteront près de 120 000 places par réduction de trois minutes (32 au lieu de 35) de la durée de l'épreuve de conduite, ces trois minutes en moins devant permettre aux examinateurs de passer treize candidats par jour, soit un de plus.

## 81 jours dans le Gard pour repasser la conduite

Alors qu'il faut attendre cinq mois dans certaines régions pour pouvoir repasser la conduite, ce délai ne serait que de 81 jours dans le Gard (soit pas loin de trois mois) d'après le ministère, et de 75 jours d'après la préfecture. De sorte que le Gard est plutôt favorisé par rapport à d'autres : 108 jours d'attente dans les Bouches-du-Rhône, 118 en Gironde, 140 en région parisienne.



■ Jean Malinowski, M. examen du permis, avec la responsable administrative.

Pour Jean Malinowski, le responsable de l'examen du permis de conduire dans le Gard, le taux de réussite des candidats à la première présentation du permis (63,78 % contre 59,75 % pour la moyenne nationale) explique cet écart. Logique : plus nombreux sont les candidats qui réussissent l'examen au premier coup, moins il y a d'épreuves à organiser et moins longue sont les listes d'attente.

En attendant les premiers effets de la réforme (la préfecture compte créer 2 400 places annuelles d'exa-

men de conduite par réduction de la durée de l'épreuve), les auto-écoles vont continuer à pleurer pour avoir davantage de places d'examen à proposer à leurs candidats.

## L'examen du permis est entièrement gratuit

Contrairement à ce que les candidats croient souvent, l'examen du code et de la conduite sont à la charge de l'administration. Elle ne demande rien aux candidats ni aux auto-écoles, ce que ces dernières occultent à leurs élèves car elles leur

facturent des prestations présentées à l'examen s'il n'est pas réussi du premier coup. Cette pratique (80 à 100 € demandés pour le code, autant pour la conduite) permet aux auto-écoles de compenser la faiblesse de leurs marges, d'impliquer les candidats et de facturer l'accompagnement des élèves.

D'autre part, la préfecture ne répartit pas les places d'examen entre les inscrits mais entre les auto-écoles. Pour les inciter à former au mieux leurs candidats, la préfecture répartit les places d'examen disponibles en fonction des résultats de chacune des auto-écoles. C'est un cercle vertueux : plus leur taux de réussite est élevé (il varie de 50 % à 80 % dans le Gard) et plus la préfecture est généreuse avec elles.

Dans la pratique, ce système malthusien se retourne contre les candidats qui n'ont pas le permis du premier coup. Comme ils génèrent moins de places d'examen mais qu'ils en consomment plus que les autres, les auto-écoles ont tendance à les faire attendre plus que les autres, surtout s'ils risquent de rater à nouveau l'épreuve. Du coup, plus d'un candidat au permis sur trois pioche en moyenne près de trois mois pour repasser la conduite, davantage s'il la rate une seconde fois. Trois mois durant lesquels il est obligé de prendre des cours de conduite pour ne pas perdre ses acquis. Le coût du permis s'en ressent, chaque mois d'attente inutile revenant 200 € aux candidats.

PHILIPPE BERJAUD

## REPÈRES

### Les périodes à éviter

Il y a près de 9 000 Gardois qui passent le seul permis B (auto) par an, treize inspecteurs pour faire passer tous les permis (dont 1 900 permis moto) et neuf centres d'examen (théorique) du permis B. En été, la période la plus demandée par les jeunes, le délai moyen de 81 jours est dépassé car les inspecteurs partent en congés. En mai, il y a les ponts et, comme en juin, les inspecteurs sont aussi très pris par les permis poids lourd et autres des élèves des lycées et des centres de formation. En décembre, en février et à Pâques, il y a aussi des congés. En résumé, ça coince le moins en octobre, novembre et janvier. Puis en février ou bien mars, et en avril ou bien mai (selon vacances scolaires).

### Inspecteurs en grève à la rentrée

Clémentine Gonzalez, déléguée syndicale régionale Snica-FO des inspecteurs du permis de conduire, ne décolère pas contre la réforme du ministre. D'abord, explique-t-elle, les délais sont moins critiques que ce qui est annoncé et ils dépendent beaucoup des auto-écoles : celles qui ont de bons résultats n'ont pas de problème de places à l'examen. Au demeurant, si tous les candidats réussissaient leur permis du premier coup, beaucoup d'auto-école ferait faillite. Deuxièmement, la réforme du ministre est inacceptable car elle prépare la privatisation de l'examen. Le secteur marchand en rêve depuis des lustres, il n'aura pas intérêt à ce que les gens aient le permis du premier coup et l'examen reviendra forcément plus cher qu'aujourd'hui, puisqu'il deviendra payant. Troisièmement, la réforme qu'il faut consiste à promouvoir les différentes conduites accompagnées, qui sont très peu onéreuses, quitte à déplaire aux auto-écoles, car elles permettent de très bien préparer l'examen et d'avoir beaucoup moins de risques d'accidents, permis en poche.

## « Il faut développer la conduite supervisée »

Les auto-écoles sont partagées sur la réforme à l'exception des adhérentes au CNPA, selon lequel « être contre, c'est être contre le progrès, c'est être contre les jeunes », sachant que l'Unidec y est a priori favorable. Pour le Nîmois Thierry Le Pallec (auto moto-école CER Nemausus et Camargue), privatiser l'examen n'est pas a priori une bonne chose, d'autant que réduire l'épreuve de conduite à 20 minutes permettrait de tout débloquent : « Cinq minutes suffisent à un professionnel pour savoir s'il peut ou non lâcher quelqu'un sur la route ». Au-delà, il prône la systématisation de la conduite accompagnée et de la conduite

supervisée qui assurent le meilleur niveau de préparation pour obtenir le permis du premier coup et décongestionner les centres d'examen. La conduite supervisée, créée il y a quatre ans, permet d'apprendre à conduire avec un proche, ou superviseur, dès même l'obtention du code et après de la pratique, en auto-école. « C'est l'idéal en termes de coûts, d'apprentissage de savoir faire et de savoir être. Or beaucoup d'auto-écoles ne la proposent pas, notamment aux gens qui doivent patienter plusieurs mois pour repasser la conduite. Elles préfèrent qu'ils prennent des heures de conduite supplémentaires. »



■ Pour Thierry Le Pallec, les solutions ne manquent pas pour mieux préparer les jeunes au permis.

## TÉLÉGRAMMES

### ● JOURNÉE DES OUBLIÉS DES VACANCES

(JOV) Le Secours populaire français (SPF) du Languedoc-Roussillon, conjointement avec la fédération du Rhône, organise la JOV, le 27 août à Frontignan. La nouvelle édition de la JOV en Languedoc-Roussillon aura lieu le 27 août à Frontignan (Hérault) sur le thème "La mer méditerranéenne". La campagne Vacances du SPF est rythmée par la Journée des oubliés des vacances. C'est une journée de vacances de qualité organisée chaque année en août dans chaque région. Elle permet de faire découvrir de nouveaux horizons à des milliers d'enfants qui ne sont pas partis durant l'été (1 enfant sur 3 ne part pas en vacances) mais aussi à leur famille. Un magnifique programme en perspective pour cette journée. Le matin, chaque comité local du SPF pourra choisir, avec l'aide du conseil de Région, soit de visiter un lieu patrimonial ou environnemental soit de se rendre directement à Frontignan pour profiter de la plage et des joutes. L'après-midi, les enfants pourront, en plus de bénéficier des joies de la mer, participer à de multiples animations ludiques. Pour la pleine réussite de cette journée, nous faisons appel aux dons et au bénévolat. Contact : conseil de région du SPF Languedoc-Roussillon : contact@spf-lr.org ou 06 21 88 76 17.

● **CIMADE** La Cimade, groupe local de Nîmes change d'adresse au 1<sup>er</sup> août : 16, rue Hugues-Capet, 30000 Nîmes, au 04 66 21 76 07, mail : cimade.nimes@wanadoo.fr Le groupe local continue ses activités d'informations juridiques et ses accompagnements auprès des migrants.

**COLLINES DU BOURDIC** Entrée et dégustations gratuites  
Wignone depuis 1898  
**SOIRÉE EXCEPTIONNELLE**

**ALLIANCE GOURMANDE**

Vins AOP Duché d'Uzès  
& Rouge - Blanc - Rosé  
Brasucade Camargaise

**JEUDI 17 JUILLET - 18H - CAVEAU ST MAXIMIN**  
Caveau St Maximin - 30700 St Maximin - 4 km d'Uzès dir. Avignon

Ambiance Pop Rock  
collinesdubourdic.fr

Sites touristiques du Gard

**43 ACTIVITES TOURISTIQUES A DECOUVRIR**  
GEVENNES PROVENCE CAMARGUE

Retrouvez les bons plans sur  
[WWW.SITES-TOURISTIQUES-GARD.FR](http://WWW.SITES-TOURISTIQUES-GARD.FR)

CCI NÎMES CCI ALÈS CÉVENNES FOTOSI GARD